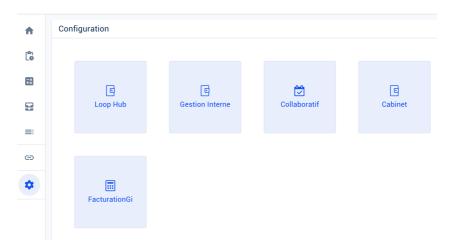
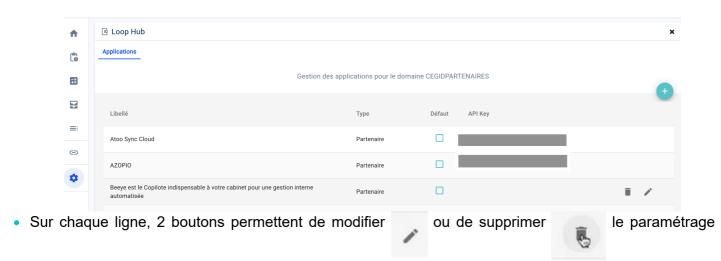
### Configuration des applications Loop Hub

### 1/ Comment configurer ces applications au niveau du cabinet ?

Cette action est à effectuer par l'administrateur du cabinet (profil 5.0 et supérieur) au menu LoopHub



Dans l'onglet Applications, une liste affiche toutes les applications déjà paramétrées sur le cabinet



d'une application sur le cabinet.



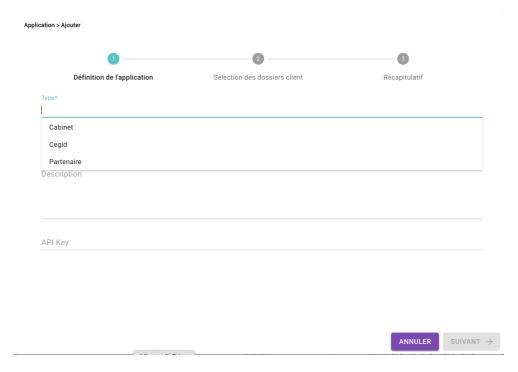
Pour les offres collaboratives de type Cegid, cette action de suppression a pour conséquence de supprimer tous les accès associés au niveau des interlocuteurs/utilisateurs client associés (site web collaboratif et application Loop)

A cet effet, un e-mail sera envoyé à tous les maîtres de dossier concernés

• Certaines applications ont la case "Défaut" cochée : ces applications sont activées par défaut sur le cabinet.

### 2/Comment ajouter une nouvelle application

Pour ajouter une nouvelle application dans la liste des applications du cabinet, cliquez sur le bouton <+>



#### 1. Définition de l'application

- Choisissez un [Type] d'application :
  - Cegid : pour gérer les accès collaboratifs de vos clients et la connexion aux autres solutions Cegid
  - Partenaire : pour connecter les dossiers comptables de votre cabinet à des solutions partenaires (usage des APIs standard)
  - Cabinet : pour automatiser la gestion de votre cabinet (usage des APIs cabinet), service payant, voir avec votre commercial
- Sélectionnez une [Application] dans la liste proposée. Les applications déjà activées sur le cabinet ne figurent pas dans cette liste.
- Sa [Description] s'affiche automatiquement
- Une [API key] est nécessaire pour le paramétrage de certaines applications

#### Qu'est-ce qu'une API key?



Une API key ou clé d'API est une clé de sécurisation. Chaque application doit avoir une clé d'API différente. Elle est générée par un collaborateur du cabinet sur CegidLife. Voir fiche technique.

L'identifiant et le secret de la clé d'API seront utilisés pour authentifier les appels aux APIs publiques de Cegid Loop. A cette étape du paramétrage, vous devez renseigner uniquement l'**identifiant** de la clé d'API.

- Pour certaines applications, des champs spécifiques pourront être à renseigner. Exemple : Domaine Lexis PolyActe pour l'application "LexisNexis Gestion juridique".
- Pour les cabinets regroupant plusieurs codes clients (SIC), une liste déroulante permet de sélectionner le code SIC qui a été utilisé pour générer l'API key.

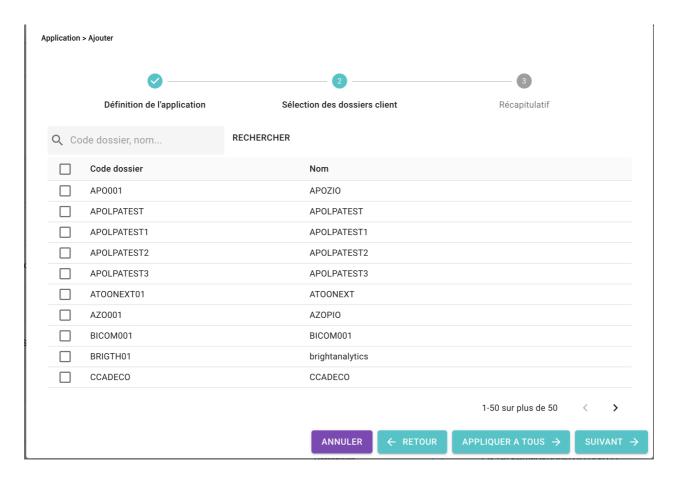
 Le bouton <Suivant> est activé dès que tous les champs obligatoires du formulaire sont validement renseignés.

#### 2. Sélection des dossiers clients

Selon le type d'application, il est possible d'effectuer une sélection multiple des dossiers comptables sur lesquels activer l'application. C'est le cas de toutes les applications de type **Partenaire**, ainsi que de certaines applications de type **Cegid**.



Pour les applications nécessitant la sélection d'un interlocuteur pour être activées sur un dossier, cette sélection multiple n'est pas proposée.



#### Il est possible de :

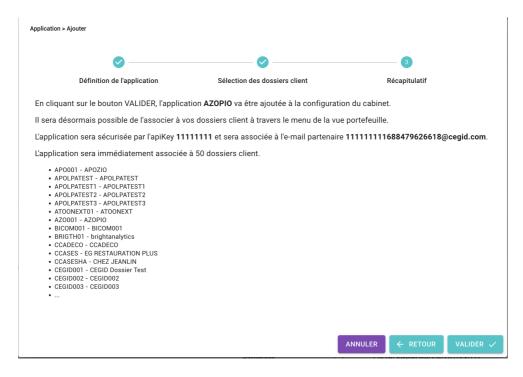
- rechercher des dossiers en saisissant les 3 premières lettres du code dossier ou du nom dans la barre de recherche.
- naviguer à travers les pages d'affichage (50 dossiers par page)
- séléctionner tous les dossiers d'une page, grâce à la case à cocher présente dans l'en-tête
- séléctionner la totalité des dossiers clients (toutes les pages) en cliquant sur <Appliquer à tous>



Cette sélection est facultative : il sera toujours possible d'activer une application sur un dossier de façon unitaire à partir du portefeuille en cliquant sur

#### 3. Récapitulatif

Une synthèse des choix opérés est affichée :

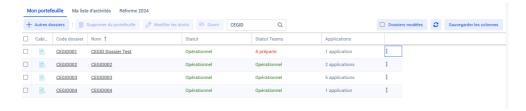


Cliquez sur <Valider> pour enregistrer

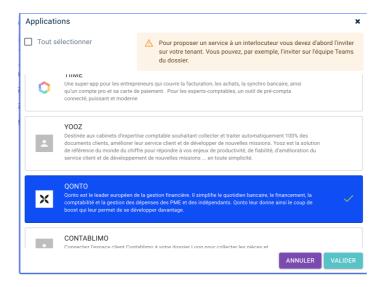
# 3/ Comment activer une application (déjà activée sur le cabinet) sur un dossier client depuis le portefeuille ?

Rappel : Seuls l'administrateur (profils 5.0 et supérieur), les membres du groupe LOOP-GESTION-DES-DROITS, le maître du dossier ou l'engagement manager du dossier peuvent activer ou désactiver des applications sur les dossiers du portefeuille

1. Cliquez sur [...] dans le portefeuille client



Vous retrouvez toutes les applications qui ont été définies au niveau du cabinet



- 3. Pour associer au dossier une application disponible, cliquez sur l'application souhaitée. Elle passe à la couleur bleue lorsqu'elle a été ajoutée et elle est accompagnée d'une coche verte.
- 4. Lorsque des interlocuteurs sont déjà paramétrés, vous pouvez les associer directement à partir de cette fenêtre. Il suffit de sélectionner l'interlocuteur souhaité dans la liste affichée



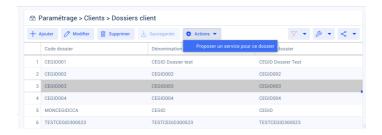
Les noms des interlocuteurs en grisé signifie que l'adresse mail rattachée à l'interlocuteur n'est pas encore correcte (il doit être invité sur le tenant)

5. Cliquez sur **<Valider>** pour sauvegarder.

# 4/ Comment activer une application (déjà activée sur le cabinet) sur un dossier client depuis la vue "Dossiers client" ?

Naviguez vers le menu "Paramétrage>Clients>Dossiers client"

Séléctionnez la ligne d'un dossier client, puis cliquez sur le bouton "Actions>Proposer un service pour ce dossier".



La suite de la procédure est identique à l'activation depuis le portefeuille décrite dans la section précédente.

# 5/ Comment activer une application (déjà activée sur le cabinet) sur un dossier client depuis la vue "Interlocuteurs" ?

Depuis le menu Paramétrage > Clients > Interlocuteurs.

Cliquez sur la ligne d'un interlocuteur. Dans le panneau de détails, sélectionnez l'onglet **Dossiers client**, si besoin associez un dossier à un interlocuteur grâce au bouton "Ajouter" puis sélectionnez la ligne d'un dossier.



Cliquez ensuite sur **Actions** > **Proposer un service pour ce dossier**.

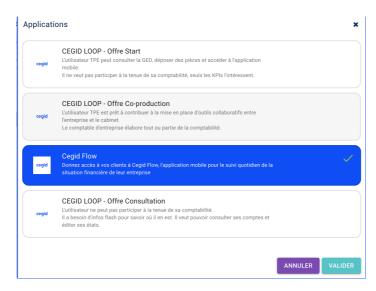
Si l'interlocuteur sélectionné n'a pas encore été invité sur le tenant du cabinet soit :

L'application Loop Teams a été consentie dans ce cas, l'interlocuteur sélectionné sera automatiquement invité par Cegid Loop sur le tenant du cabinet.

L'application Loop Teams n' a pas été consentie sur le tenant du cabinet, dans ce cas le message d'erreur suivant apparaît :



Une fois l'interlocuteur invité sur le tenant du cabinet, la fenêtre de sélection suivante s'affiche à l'écran.



Seules les applications nécessitant un interlocuteurs sont affichées. Pour associer une application au dossier et à l'interlocuteur sélectionné, cliquez sur l'application souhaitée. Elle passe à la couleur bleue lorsqu'elle a été ajoutée et elle est accompagnée d'une coche verte.

Cliquez sur Valider pour sauvegarder.